



**SÉANCE SPÉCIALE
LUNDI LE 28 JUIN 2021 À 19h30**

Dans le respect de la distanciation sociale, les élus accueilleront un maximum de 1 citoyen dans la salle du conseil. Les personnes qui veulent être présentes doivent s'inscrire au préalable.

Pour la séance spéciale du 28 juin 2021, les intéressés ont jusqu'au lundi, 28 juin à 12h00 pour manifester leur intérêt en transmettant par courriel ou par téléphone leur nom.

Si le nombre de personnes dépasse la capacité de la salle, un tirage au sort sera effectué par la secrétaire-trésorière, le lundi 28 juin 2021. Un courriel sera envoyé à tous les requérants pour confirmer leur admission ou non, au plus tard le lundi 28 juin 2021 à 17h00.

Notons qu'à la séance subséquente (5 juillet), la préséance sera donnée à ceux précédemment inscrits qui n'ont pu obtenir une place par tirage au sort.

Cet assouplissement est rendu possible grâce au passage de la région en zone verte.

Les mesures de distanciations sociales (2 mètres), doivent être respectées. Une personne assistant à une séance du conseil, ou à une assemblée publique peut retirer son couvre-visage lorsqu'elle est assise ET qu'une distance de deux mètres est maintenue avec toute autre personne.

Période de questions pour la séance spéciale : Les citoyennes et les citoyens sont invités à transmettre par courriel à direction@saintgerardmajella.ca ou par écrit les questions destinées aux membres du Conseil, et ce, avant 12 h le lundi 28 juin 2021. À noter que les questions doivent uniquement porter sur les sujets à l'ordre du jour.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Constatation de l'avis de convocation;
- 3- Résultat de l'ouverture des soumissions du projet de l'agrandissement de la salle communautaire du Centre de services municipaux et recommandation de l'architecte;
- 4- Embauche d'une secrétaire-trésorière adjointe;
- 5- Période de questions;
- 6- Levée de la séance.